

EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 1 de 10

## 1. Identification

### Identificateur de produit

EP150

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Hottinger Brüel & Kjaer  
Rue: Im Tiefen See 45  
Lieu: D-64293 Darmstadt  
Téléphone: +49 (0)6151 803-0  
Internet: www.hbm.com  
Service responsable: support@hbm.com

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
STOT SE 3; H336  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 2 de 10

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317-H412

Conseils de prudence

P261-P280

Autres dangers

Aucune information disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
78-93-3	butanone; éthylméthylcétonebutanone; éthylméthylcétone	35 - < 40 %
25068-38-6	produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	20 - < 25 %
123-42-2	4-hydroxy-4-méthylpentan-2-one; alcool diacétonique	15 - < 20 %
1330-20-7	xylène	10 - < 15 %
80-08-0	dapsone; 4,4'-diaminodiphénylsulfone	5 - < 10 %

Texte des phrases H: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Dénomination chimique	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	20 - < 25 %
		Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100	
123-42-2	204-626-7	4-hydroxy-4-méthylpentan-2-one; alcool diacétonique	15 - < 20 %
		Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - 100	
1330-20-7	215-535-7	xylène	10 - < 15 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg	
80-08-0	201-248-4	dapsone; 4,4'-diaminodiphénylsulfone	5 - < 10 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**4. Premiers soins**Description des premiers secours**Indications générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 3 de 10

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Traitement symptomatique.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**Dangers spécifiques du produit dangereux**

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

**Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

**7. Manutention et stockage**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Information supplémentaire**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, fortes, Matières combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune information disponible.

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 5 de 10

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. EN ISO 374  
 Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.  
 Epaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,7$ mm  
 Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile)  
 Temps de pénétration:  $>480$  min  
 Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.  
 Conserver les vêtements de travail à part.  
 Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: a  
 La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
 Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	transparent	
Odeur:	Adhésifs, produits d'étanchéité	
pH-Valeur:		non déterminé
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		80 °C
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé
Point d'écoulement:		non déterminé
non déterminé:		
Point d'éclair:		-4 °C
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible	
<b>Inflammabilité</b>		
solide/liquide:		non applicable
gaz:		non applicable
<b>Dangers d'explosion</b>		
Aucune information disponible.		
Limite inférieure d'explosibilité:		0,7 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:		11,5 vol. %
Température d'auto-inflammation:		465 °C

**Température d'inflammation spontanée**

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 6 de 10

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Tension de vapeur: (à 20 °C)	8 hPa
---------------------------------	-------

Tension de vapeur: (à 50 °C)	9 hPa
---------------------------------	-------

Densité (à 20 °C):	0,934 g/cm <sup>3</sup>
--------------------	-------------------------

Densité apparente:	non déterminé
--------------------	---------------

Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
------------------	--

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
---------------------------------------	---------------

Viscosité dynamique:	non déterminé
----------------------	---------------

Viscosité cinématique:	non déterminé
------------------------	---------------

Durée d'écoulement:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité de vapeur relative:	non déterminé
-----------------------------	---------------

Taux d'évaporation:	non déterminé
---------------------	---------------

Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
-----------------------------------	---------------

Teneur en solvant:	69,50 %
--------------------	---------

**Autres données**

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Facilement inflammable.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques**

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 7 de 10

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) 8333,3 mg/kg; ATE (cutanée) 8461,5 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 84,62 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 11,538 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1330-20-7	xylène				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
80-08-0	dapson; 4,4'-diaminodiphénylsulfone				
	orale	ATE 500 mg/kg			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre &lt;= 700))

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (butanone; éthylméthylcétonebutanone; éthylméthylcétone)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**Informations sur les autres dangers****Autres informations**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Aucune information disponible.

**Persistance et dégradation**

Le produit n'a pas été testé.

**Potentiel de bioaccumulation**

## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 8 de 10

Le produit n'a pas été testé.

**Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD**

<b><u>Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1133
<b><u>Appellation réglementaire:</u></b>	adhésifs
<b><u>Classes danger:</u></b>	3
<b><u>Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3
Quantité limitée:	5L

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>Numéro ONU:</u></b>	UN 1133
<b><u>Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	Adhesives
<b><u>Classe(s) de danger relative au transport:</u></b>	3
<b><u>Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	223, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D



## EP150

Date de révision: 07.09.2022

Page 9 de 10

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésives
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

**Risques pour l'Environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,11,15.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H (numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*